

Loi organique de 1983

extérieures aujourd'hui en vertu de la nouvelle organisation qui crée trois ministres là où il n'en existait qu'un seul auparavant.

Je ne suis pas d'accord, monsieur le Président. Je suis contre ces changements au ministère des Affaires extérieures. Je voudrais être le critique dans ce domaine. Je combattrais ce changement avec la dernière énergie, je puis vous l'assurer, et mon successeur, le grand sabreur, mettra, j'en suis autant de force à protester contre la situation.

Une voix: Il a écrit une lettre pour faire amende honorable. Il ne sabre plus comme avant.

M. Crosbie: Eh bien, si le sabreur se réforme, il ne reste vraiment plus d'espoir pour le Canada.

Monsieur le Président, j'aborde maintenant un aspect encore plus grave de cette mesure, que vient juste d'effleurer le député de Richmond-Delta-Sud (M. Siddon), député d'une grande distinction qui s'est joint au cabinet fantôme où son étoile brille de plus en plus. Il s'impose davantage au contre-gouvernement. J'en viens au fait, monsieur le Président, que cette mesure remplace l'ancien MEER, ministère de l'Expansion économique régionale, par un nouveau ministère, celui de l'Expansion industrielle régionale, le MEIR. En trois ans et demi, le gouvernement a tout juste réussi à changer un «e» en «i», à faire de l'ancien MEER le nouveau MEIR.

Quant à dépenser de l'argent pour aider les régions les plus défavorisées du Canada, le gouvernement a fait moins que rien. Je me réjouis de voir que les députés de Humber-Port-au-Port-Sainte Barbe (M. Tobin) et de Gander-Twillingate (M. Baker) m'écoutent. Tous deux sont en lice pour le poste de représentant de Terre-Neuve au cabinet. Ces deux parfaits gentlemen se disputent cet honneur. Évidemment, il y a maintenant un troisième candidat qui a une grande expérience des questions dont était bien au fait la «merveille de dix jours», de sorte qu'il l'emportera peut-être sur les deux autres. Nous attendons tous en retenant notre souffle.

Une province canadienne n'est toujours pas représentée au sein du gouvernement fédéral. Cela vaut peut-être mieux ainsi, car depuis trois ans et demi, le représentant du gouvernement canadien se montre incapable de défendre les intérêts de notre province.

Voici ce qui est arrivé à la province de Terre-Neuve parce que le premier ministre n'aime pas les gouvernements provinciaux qui font preuve d'indépendance ou qui affichent des opinions autres que les siennes. En vertu du MEER, le gouvernement a dépensé en 1979-1980 76 millions de dollars qui, soit dit en passant, étaient tous absolument nécessaires. L'année suivante, il réduisait à 46.5 millions de dollars les dépenses allouées à Terre-Neuve en dépit de l'inflation qui n'avait cessé de sévir, inflation provoquée par le gouvernement libéral qui avait dévalorisé d'un quart la valeur de notre monnaie durant cette période. Puis en 1981-1982, il réduisait à 36.8 millions de dollars les dépenses du MEER à Terre-Neuve et au Labrador. J'ai entendu notre minable ministre d'État chargé du Développement économique et régional (M. Johnston) déclarer que le

gouvernement accomplissait de grandes choses grâce à son programme et à ses projets spéciaux, cette caisse libérale qui sert à verser des pots-de-vin dans les circonscriptions que le parti détient encore. Il a réduit les dépenses allouées à Terre-Neuve en vertu des programmes du MEER à 34.9 millions de dollars en 1982-1983 et à moins de 34 millions en 1983-1984. Voilà du progrès, monsieur le Président! Les Terre-neuviens ne s'intéressent pas à un texte qui crée le MEIR quand la dotation terre-neuvienne des programmes en cause a été réduite de moitié en l'espace de quatre ans. Est-ce que depuis quatre ans Terre-Neuve, à l'échelon régional, est moins démunie ou défavorisée? Surtout pas. Elle compte 43,000 chômeurs, comme je le disais aujourd'hui au premier ministre pendant la période des questions. Voilà une chose qu'il ne peut pas savoir, qui ne peut pas l'intéresser. Il ne sait pas ce qui se passe dans l'Île-du-Prince-Édouard ou à Terre-Neuve. Il connaît mieux les îles de la Grèce, Lesbos et la Crète, que l'île de Terre-Neuve ou l'Île-du-Prince-Édouard ou Anticosti ou l'île de Vancouver. Ce ne se sont pas ces îles-là qui l'intéressent. Il ne sait pas que nous avons 43,000 chômeurs.

• (1740)

Nous n'avons plus de ministre au gouvernement. Peut-être le premier ministre va-t-il nous balancer un sénateur à la place. Ce sera bien la première fois qu'il comblera un vide avec du vide, s'il prend un des sénateurs terre-neuviens pour le balancer au cabinet à titre de représentant de Terre-Neuve.

Voilà la réalité, monsieur le Président: une dotation réduite. En 1979-1980, 76 millions de dollars étaient consacrés à Terre-Neuve, mais cette année ce sera moins de 34 millions. Le gouvernement et les ministres vont s'y rendre et faire leurs déclarations unilatéralement.

Le titulaire de ce nouveau ministère, le député de Cornwall—dont je ne peux utiliser le nom à la Chambre—est un bon gars. Je ne comprends pas pourquoi il continue dans la même direction que ses prédécesseurs.

Il y avait autrefois des ententes-cadres de développement en vertu desquelles le gouvernement fédéral et les provinces appliquaient des programmes habituellement financés selon un partage de 90-10 ou parfois de 75-25. L'un de ces programmes visait à aider les associations de développement rural, au nombre de 51 à Terre-Neuve. Chacune recevait \$16,500 par année en vertu d'un accord conjoint, alors que le conseil de développement rural recevait \$70,000. Le financement provenait à 90 p. 100 du fédéral et à 10 p. 100 de la province. Cet accord est venu à expiration à la fin de mars et n'a pas été renouvelé. Il a été prolongé jusqu'au 30 septembre, mais le gouvernement fédéral vient d'annoncer qu'il allait procéder unilatéralement. Il va fournir 100 p. 100 de certains fonds aux associations de développement rural elles-mêmes en vertu de programmes du ministère de l'Industrie et du Commerce, qui ne sont pas adaptés du tout au développement rural.